



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
POITOU-CHARENTES ET DE LA VIENNE
11 RUE RIFFAULT
BP 549
86 020 POITIERS CEDEX

Poitiers, le 9 juin 2015

Madame, Monsieur Le Maire,

AFFAIRE SUIVIE PAR : FLORENCE COUTON
TÉLÉPHONE : 05.49.37.05.46
Mél : drfp86.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr

Madame, Monsieur,

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) s'est engagée depuis deux ans, dans le cadre de ses démarches de simplification, à offrir des services numériques complets et accessibles à l'ensemble de ses usagers.

La dématérialisation du timbre fiscal s'inscrit tout naturellement dans cette évolution numérique. Elle vise à la fois à offrir un meilleur service à l'utilisateur, à moderniser le fonctionnement de l'administration tout en allégeant les charges de travail des agents et réduisant les coûts.

Depuis le 2 mars 2015, ce projet est entré dans sa phase opérationnelle en franchissant une première étape : l'ouverture du site **timbres.impots.gouv.fr**.

Ce site permet désormais à l'utilisateur d'acheter en ligne, 24h/24 et 7j/7, en quelques clics seulement depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport. Il est guidé pendant sa démarche. Une foire aux questions lui est d'ailleurs proposée pour répondre à ses principales interrogations. Ce service est entièrement sécurisé que ce soit au niveau du paiement du timbre électronique ou de son remboursement en cas de non utilisation.

Aussi, nous vous proposons de relayer sur votre site internet l'existence de cette nouveauté qui s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification des formalités administratives voulues par le gouvernement,

A cet effet, divers supports de communication (bannières web, dépliant, flyer...) sont disponibles à cette adresse : <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/medias-dgfip> pour vous aider dans cette promotion.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour la Directrice Régionale des Finances publiques,

Le Directeur du Pôle gestion fiscale

Alain CAILLET

BESOIN D'UN TIMBRE FISCAL
POUR VOTRE PASSEPORT ?
NE VOUS DÉPLACEZ PLUS !
RENDEZ-VOUS SUR

TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR



timbres

ACHETEZ VOTRE TIMBRE
ÉLECTRONIQUE EN LIGNE,
C'EST SIMPLE, C'EST SOUPLE,
C'EST SÛR !